

ANGERS (49)

P.S.M.V.

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
document d'urbanisme pour le coeur du
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

NIVEAU DE
RENSEIGNEMENT
DES IMMEUBLES
&
NUMEROTATION
DES FICHES
SECTEUR A :
SAINT-AUBIN

Étude sous la maîtrise d'ouvrage d'Angers Loire Métropole
avec le concours de la DRAC des Pays de la Loire et de la Ville d'Angers

Équipe chargée d'étude, Architectes du patrimoine et urbanistes :
Agence Paume, Villes, Paysages & Mobilités
Céline Viaud, Guillaume Boué, Richard De Santiago (SIG).

APPROUVÉ

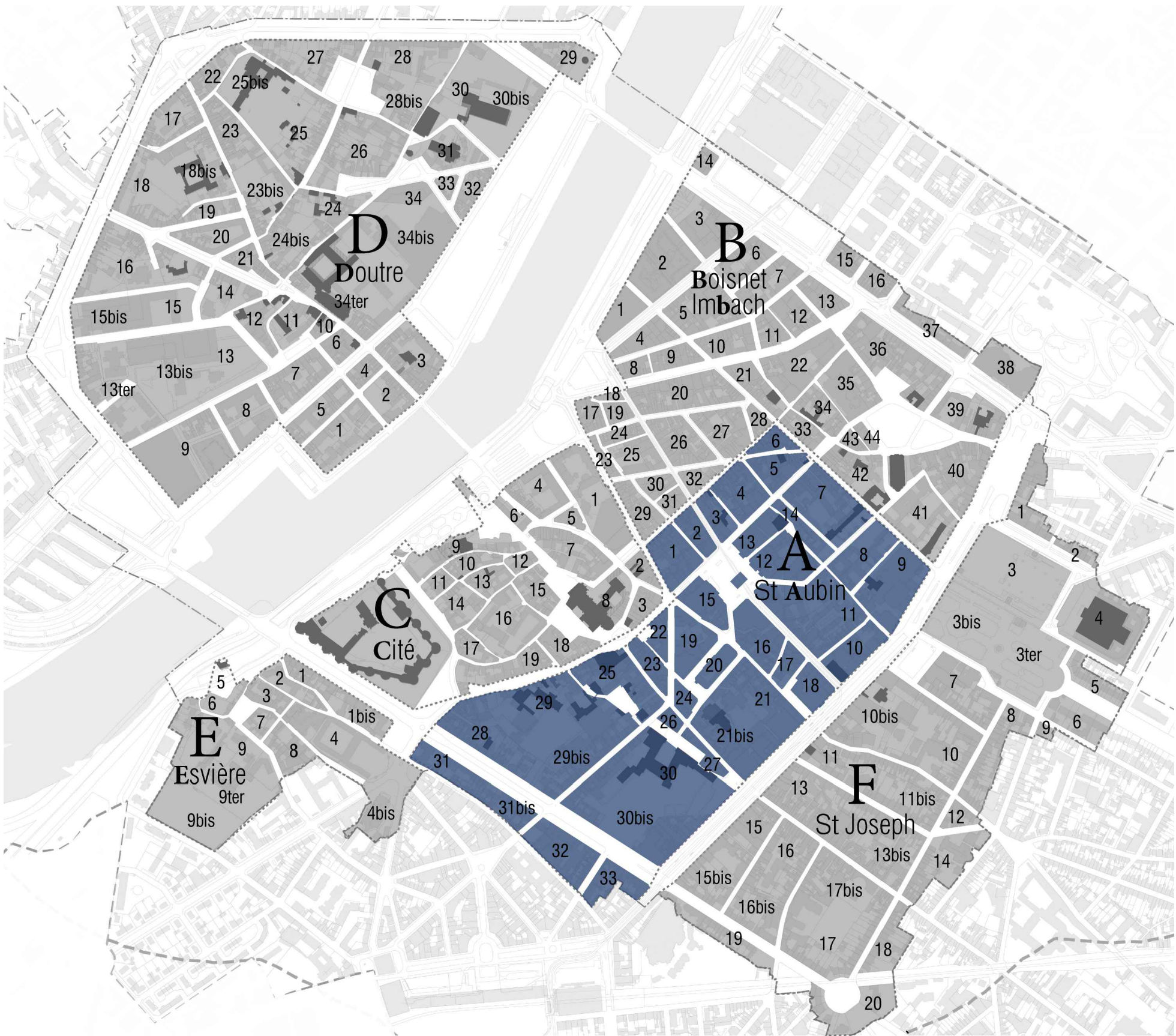
Vu pour être annexé à l'arrêté du préfet de Maine et Loire
en date du 16 octobre 2024.
Pour le préfet et par délégation
le chef du Bureau des procédures environnementales et foncières,


SÉBASTIEN TOURAINE



Dessin : R.De Santiago, PAUME
PLAN_REG_COUVERTURE_A3_v2.dwg

Pièce n° C-9bis



Plan de repérage des secteurs et numérotations des îlots (planches par îlots)



Edité le 6 mars 2023

« Ces plans ont vocation à accompagner le plan réglementaire pour renseigner le niveau de connaissance de l'immeuble au moment de l'élaboration du PSMV et renvoyer vers le document-ressource du fichier-immeuble. Ces informations n'ont pas de valeur réglementaire. »

NIVEAU DE RENSEIGNEMENT DES IMMEUBLES

-  Immeuble visité dans les parties communes
-  Immeuble visité dans les parties communes et privatives
-  Immeuble pré-recensé, non visité
-  Espace libre visité
-  Immeuble faisant l'objet d'une fiche

SPECIFICITES URBAINES

-  Maisons ou immeubles en série ou jumelés
-  Pignon aveugle
-  Porche ou porte cochère
-  Portail, piles ...
-  Clôture de qualité
-  Accès d'origine aux étages
-  Accès récent aux étages
-  Accès d'origine au Rez-de-chaussée
-  Accès récent au Rez-de-chaussée (ancien supprimé)

ARCHITECTURE

-  Cour couverte
 -  Puits, pompe ou fontaine
 -  Vestige
- Type d'escalier :
-  Escalier monumental
 -  A vis / ou (semi) hors-œuvre
 -  Balancé, à noyau ou rampe sur rampe
 -  Droit
 -  Ancien supprimé balancé

NUMEROTATIONS DES FICHES

-  Fiche n° 035 de l'îlot F01, avec des intérieurs renseignés (soit par une visite lors de l'enquête, soit par l'inventaire)
-  Fiche n° 036 de l'îlot F01 , sans renseignement sur les intérieur



